



31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris



25/27 rue des Envierges
75020 Paris



Collectif des Travailleurs Sans Papiers
de Vitry-sur-Seine (94)

un an de lutte sur les piquets de grève DPD et Chronopost **Régularisation des postiers et de tou·tes les sans-papiers !**

**Rassemblement JEUDI 12 JANVIER à 13h place saint Augustin,
à proximité du ministère de l'intérieur**

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans-papiers ont démarré successivement. Ils ont installé des piquets devant leurs entreprises : la plateforme de DPD (filiale de La Poste) du Coudray-Montceaux, l'agence Chronopost d'Alfortville, et l'agence d'Intérim RSI de Gennevilliers. Ils sont soutenus dans leur combat par de nombreux·euses travailleuses et travailleurs d'autres entreprises qui exigent aussi leur régularisation.

La principale revendication dans ce conflit du travail est la régularisation des travailleurs en lutte des 3 piquets dans le cadre d'une négociation collective.

Ces travailleurs intérimaires subissent depuis des années une surexploitation qui fait système, par des entreprises qui recherchent les travailleurs-euses sans titre par suite de la dégradation extrême des conditions de travail qu'ils ont imposées à leurs salarié·es.

Le ministre de l'intérieur, fin septembre, a reçu une délégation du seul piquet RSI, à l'initiative de Mme Faucillon, députée des Hauts-de-Seine, et 83 occupants de ce piquet ont reçu un récépissé avec autorisation de travail avec la mention « a demandé un premier titre de séjour portant la mention travailleur temporaire »

Cependant, aucune réponse n'a été donnée concernant les piquets des postiers sans-papiers de DPD et Chronopost, aucune réponse alors même que l'Etat est un actionnaire stratégique du donneur d'ordre qu'est La Poste. Malgré plusieurs manifestations et demandes d'audience, le ministère de l'intérieur n'a jamais reçu les représentants des grévistes de DPD et Chronopost, ni leurs soutiens syndicaux !

La Poste, patron de combat contre les sans-papiers !

Les Postiers sans-papiers se heurtent à un **refus total de La Poste de reconnaître ses responsabilités d'employeur** dans le système de sous-traitance en cascade mis en place dans ses filiales colis et logistique : chantiers et traitement des colis sous-traités par exemple à Derichebourg, qui lui-même sous-traite à des boîtes d'intérim, dont la sienne propre (Derichebourg Intérim) !

Plus on descend dans la chaîne de sous-traitance, plus le tableau se noircit. Philippe Wahl, le PDG de La Poste, ne s'en cache pas.

Il déclarait ainsi, en février 2021 devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale : « **La cohabitation dans une structure de salarié·es du groupe et de sous-traitants est une façon de tenir la concurrence. Tel est le cas de Chronopost ou DPD. Si les conditions sociales des facteurs étaient transposées sur tous les salarié·es de Chronopost, cette société disparaîtrait.** ».

Au bout de cette chaîne, **il y a l'exploitation sans vergogne de travailleurs-euses sans-papiers**, obligé-es de bosser avec des horaires de dingues, incompatibles avec l'usage des transports en commun, dont les heures supplémentaires (voire même une partie des heures tout court) ne sont pas payées, et dont les missions sont interrompues dès qu'ils réclament leurs droits.

Le comble du cynisme, c'est que La Poste prétend s'en sortir en ayant rompu ses contrats avec Derichebourg, remplacé depuis juillet par d'autres sous-traitants dans les 2 agences en lutte (DPD Coudray-Montceau et Chronopost Alfortville). De ce fait, elle croit se laver les mains du sort des travailleurs sans-papiers laissés sur le carreau par cette manœuvre peu glorieuse. A ce jour, ces patrons de la Poste campent dans le déni et le mépris, refusant totalement de reconnaître l'exploitation massive des travailleurs sans titre dans les filiales colis !

Le gouvernement doit régulariser !

La responsabilité du gouvernement, en particulier en ce qui concerne la Poste et ses filiales, est totalement engagée ! Comme actionnaire de référence de cette entreprise dont il contrôle le capital aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), **l'Etat n'ignore rien** du système d'exploitation mis en place depuis des années !

Dans le contexte des annonces du ministre de l'intérieur, M. Darmanin appelant à un durcissement insupportable de toutes les conditions d'accueil et de séjour des migrant-es, et d'une communication de diversion et de division sur les « métiers en tension », les travailleurs en lutte et leurs soutiens sont plus que jamais déterminé-es à obtenir leur régularisation !

La lutte contre l'intensification des mesures de répression (OQTF/IRTF), contre les textes visant à terroriser et criminaliser l'immigration (circulaire du 17 novembre), la future loi qui vise à diviser et précariser toujours plus les travailleurs-euses sans-papiers, à affaiblir encore les droits au séjour des étranger-es, imposent plus que jamais un soutien total aux piquets des camarades en grève !

C'est pourquoi nous nous adressons à nouveau directement au ministère de l'intérieur, auquel nous avons envoyé une demande d'audience pour la régularisation de l'ensemble des occupants des piquets de travailleurs sans-papiers en grève !

Régularisation de tou-t-es les sans-papiers !



➤ Contribuez financièrement à la lutte Piquet DPD le Coudray-Montceau <https://www.cotizup.com/sanspapiersdpd>

➤ Piquet Chronopost Alfortville <https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>